

**Groupe Front de Gauche**  
Parti communiste français, Parti de Gauche  
Ensemble, République & Socialisme

## Conseil régional des 18 & 19 février 2016

RAPPORT CR 33-16

### RENÉGOCIATION DE L'ACCORD-CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION ET PÔLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE

#### Amendement

L'article unique de la délibération est ainsi modifié :

« Donne mandat à la Présidente de la Région Ile-de-France pour renégocier avec la direction régionale de Pôle emploi l'accord-cadre de partenariat 2015-2017 adopté par le Conseil régional le 10 juillet 2015, et signé le 10 septembre 2015, en lien avec les nouvelles orientations politiques de la Région.


**Délègue au Conseil régional l'adoption du nouvel accord-cadre de partenariat entre la Région et Pôle emploi Ile-de-France. »**

#### Exposé des motifs

Il est proposé dans le rapport de renégocier cet accord-cadre de partenariat « afin de tenir compte des engagements politiques de la nouvelle mandature ».

Cependant, ces nouveaux engagements politiques n'ont pas été débattus au sein de l'assemblée régionale.

Dans le souci d'un débat démocratique le plus large possible, il convient donc que l'adoption du nouvel accord-cadre soit déléguée au Conseil régional, et non à la Commission permanente, après discussion sur ces nouvelles orientations.



Céline MALAISE